Image not found or type unknown

Reprise du droit de visite WE après les vacances scolaires

Par **BEAGREG**, le **22/03/2015** à **10:10**

Bonjour,
j'ai un problème de compréhension avec la reprise des WE suite aux vacances scolaires.je prends mon enfant tous les 1,3 et 5 fin de semaine de chaque mois.j'ai la garde de mon enfant la 2ème semaine des vacances scolaires qui se termine par un WE,le WE suivant doit il compter dans le roulement normale ou bien cela se décale?

Je suis complètement perdu et cela crée des conflits.
Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés